

**MAIRIE**  
**de**  
**CANGEY**  
**37530**

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
**Séance du 28 mai 2019**  
-----

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit du mois de mai à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CANGEY, étant assemblés en réunion ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Huguette DELAINE.

Etaient présents : MM. ROSSE, CHARTIER, MALO, SIMON, LENA.BACON,  
MMES DELAINE, BARRITAU, GAURON, BORDIER-BONNEAU,  
RETIF, COURTEVILLE, ROBINET.

Etaient absents excusés : Mr AUDEBERT, Mme SANCHEZ

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection du secrétaire dans le sein du Conseil. Monsieur Jean Michel LENA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Délibération n°2019 – MAI 13**

**OBJET : ADHESION A LA FEDERATION FRANCAISE DE RANDONNEE – Comité départemental Indre-et-Loire**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention qui associe la Collectivité avec le Comité Départemental de la Randonnée pédestre pour le balisage des sentiers pédestres de la Commune. Une proposition d'adhésion au comité de randonnée pour l'année 2019 a été reçue.

**CONSIDERANT** l'action menée par le Comité,

Le Conseil municipal autorise

- Madame le Maire à souscrire pour l'année 2019, l'adhésion de la Commune au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.
- Madame le Maire à verser la somme de 45.00 €.

**Délibération n°2019 – MAI 14**

**OBJET : REMBOURSEMENT FRAIS KILOMETRIQUES ETUDIANTE DE L'UFR de L'UNIVERSITE DE TOURS**

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une étudiante de l' UFR des sciences de TOURS s'est déplacée à 7 reprises avec son véhicule personnel pour intervenir auprès de la

classe des CM1 / CM2 à l'école de CANGEY dans le cadre de son projet ASTEP. L'UFR dont elle dépend, nous demande de bien vouloir indemniser ses déplacements à hauteur de 100.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide d'indemniser l'étudiante à hauteur de 100 euros.
- Dit que les crédits sont disponibles au budget 2019.

#### **Délibération n°2019 – MAI 15**

#### **OBJET : Durée d'amortissement des subventions d'équipement ou fonds de concours : compte 2041582**

Madame Le Maire informe l'assemblée que le paiement des travaux d'investissement d'éclairage public intervient sur le compte 2041582 sous forme de subventions d'équipements ou fonds de concours. Le décret n° 2011-1951 du 23 décembre 2011 modifiant l'article L2321-3 du CGCT a fixé la durée d'amortissement de ces subventions en fonction de la durée de vie du bien financé.

Madame Le Maire propose de les amortir sur une durée de 5 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- valide la durée d'amortissement de 5 années.

#### **Délibération n°2019 – MAI 16**

#### **OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A VILLE D'AMBOISE pour l'acquisition d'un test (WISC V)**

Madame Le Maire indique au Conseil Municipal que la Ville d'Amboise a reçu une demande de participation financière de Madame Nadine BOUCHET-OLIVIER, psychologue scolaire de secteur pour l'acquisition d'un nouveau test (WISC V) d'un montant de 1943.94 €. Monsieur Le Maire d'AMBOISE a fait connaître à cette dernière que la Ville participerait au prorata du nombre d'élèves concernés. Ce dernier sollicite donc pour le compte de Madame BOUCHET-OLIVIER afin que chacune de nos communes contribue en proportion de son nombre d'élèves.

Madame Le Maire propose donc la somme de 169.12 € en fonction du nombre d'élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Décide de verser une subvention exceptionnelle de 169.12 € à la ville d'AMBOISE
- Dit que les crédits sont disponibles au budget 2019.

#### **Délibération n°2019 – MAI 17**

#### **OBJET : AVIS SUR L'ARRET DE PROJET DU PLU<sub>i</sub> DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'AMBOISE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 153-15 et R. 153-5,

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 février 2016 ayant prescrit l'élaboration d'un PLU intercommunal,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 17 mai 2018 sur le premier débat des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 15 novembre 2018 sur le second débat des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 28 mars 2019 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, élaboré sous la responsabilité de la Communauté de communes du Val d'Amboise,

Vu le dossier du projet arrêté du PLUi de la CCVA reçu en Mairie le 3 avril 2019,

**CONSIDERANT** que les Communes membres de l'établissement public de coopération intercommunal disposent d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur le projet de plan arrêté.

Madame Le Maire expose au conseil municipal les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement qui concernent spécifiquement la commune.

Conformément à l'article R. 153-5 du Code de l'urbanisme, Madame le Maire invite le conseil municipal à se prononcer.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'EMETTRE un avis favorable** sur les orientations d'aménagement et de programmation et les dispositions du règlement du projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui concernent directement la commune, **SOUS RESERVE** que les remarques ci-dessous soient prises en compte :

Dans le rapport de présentation 3/3, la commune souhaite voir mentionner les éléments de Patrimoine suivants :

- Le Lavoir
- Le calvaire « des Maillets »
- La pierre de David
- Le cèdre de « la Touche »
- Le puits de « Fleuray »
- La Maison Saint Jean à « Fleuray »
- La loge de Vigne « rue de bel Air »
- Puits couvert à « la Touche »

La Commune souhaite que la Zone Humide de CANGEY soit répertoriée page 294 et mentionnée sur l'Atlas cartographie de l'analyse foncière.

\*\*\*\*\*

Cyndy DESROCHES, Chargée de Projets à la CCVA est venue présenter le projet de mobilité d'autostop REZO POUCE envisagé sur le Territoire des 14 communes. Solution de transport souple et peu couteuse, Rezo Pouce permet de mettre en relation des conducteurs solidaires et des autostoppeurs au moyen de points d'arrêts potentiels et matérialisés sur notre commune. Une réunion est prévue pour les conditions de mise en œuvre et les modalités de fonctionnement du dispositif.

### **Rentrée scolaire 2019-2020**

Lise BARRITAULT nous informe de l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe qui se fera dans l'actuelle garderie. Cette dernière étant transférée à l'étage au-dessus de la classe maternelle. Les travaux de sécurisation de l'école comprenant le changement du portail de la cour des maternelles avec installation d'un système de vidéo surveillance et alarme anti-intrusion seront prochainement réalisés.

### **Appel à candidature –Maraichage à NAZELLES-NEGRON**

Dans le cadre de la mise à disposition d'un terrain agricole de 2.2 ha destiné au maraîchage Bio, Terre de Liens Centre Val-de-Loire lance un appel à candidatures pour le compte de la Ville de NAZELLES-NEGRON. Pour plus d'informations, s'adresser à la Mairie de Nazelles-Négron.

### **Cimetière**

Florence GAURON informe le Conseil Municipal que de nouveau, il a été constaté des vols de fleurs au cimetière.

Récapitulatif de la séance du 28 mai 2019

Délibération n°2019 – MAI 13 :

Adhésion 2019 – Comité départemental de la Randonnée Pédestre d'Indre-et-Loire

Délibération n°2019 – MAI 14 :

Remboursement frais kilométriques étudiante de l'UFR de l'Université de Tours

Délibération n°2019 – MAI 15 :

Durée d'amortissement des subventions d'équipement

Délibération n°2019 – MAI 16 :

Demande de subvention exceptionnelle pour l'acquisition d'un test (WISC V) servant à la psychologue scolaire de secteur

Délibération n°2019 – MAI 17 :

Avis sur l'arrêt de projet du PLUi de la Communauté de Communes du Val d'Amboise

*Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents le présent registre des délibérations.*

#### Liste des membres présents :

DELAINÉ Huguette

LENA Jean Michel

ROSSE Yves

BACON David

BARRITAULT Lise

AUDEBERT David

SIMON Benoit

GAURON Florence

MALO Jean-Luc

CHARTIER Franck

BORDIER BONNEAU Patricia

RETIF Ghislaine

ROBINET Martine